



## Commission Régionale Football Loisirs

Et Bariani

SAISON 2017/2018

### PROCÈS-VERBAL N°27

---

Réunion du : mercredi 21 mars 2018

---

Président : M. MATHIEU.

Présents : MME. GOFFAUX – MM. GORIN - LE CAVIL – THOMAS – DELPLACE -  
ELLIBINIAN (représentant CRA).

Excusés : MM. DUPUY – DARDE.

---

#### INFORMATIONS

La Commission rappelle à tous les clubs qu'il est impératif de consulter les Procès Verbaux afin d'éviter tout problème concernant particulièrement les dates de rappel des feuilles de matches.

#### FEUILLES DE MATCHS MANQUANTES

#### BARIANI

Poule B :

20010420 – LA FAISE AS / TROPICAL AC du 05/03/18.

#### COUPES

En raison du calendrier très chargé, la Commission rappelle que les dates fixées pour la coupe du samedi et du lundi sont impératives, elles ne pourront en aucun cas être modifiées.

#### Bariani / Supporters

**Résultats des 1/4 de finale :****ESSEC F.COLLEGUES / LES ARTILLEURS = 5-0 (forfait des ARTILLEURS)****ANCIENS ESCP / SUPP.PSG = 3-1****TELECOM RECHERCHES / TROPICAL AC =5-3****SUPP LYON / PRODUCTEURS PASSOGOL = 3-1**

Les équipes en gras sont qualifiées pour le tour suivant.

Tirage des ½ finale qui auront lieu le 23/04/18 sur le terrain du club 1<sup>er</sup> nommé

SUPP. LYON / ESSEC F.COLLEGUES

TELECOM RECHERCHES / ANCIENS ESCP

**CHAMPIONNATS****Samedi Matin****Poule A****N° 20007517 – CHENNEVIERES LOUVRES FC / AVOCATS SC du 17/03/18.**

La Commission prend note de la fermeture du terrain et décide de reporter cette rencontre à une date ultérieure.

**N° 20007461 – CANAL+ AS / CHENNEVIERES LOUVRES FC du 24/03/18.**

La Commission prend note du courrier de CANAL+ AS et confirme que cette rencontre se déroulera au stade Lenglen N°2 à PARIS (75015), coup d'envoi à 11h00 au lieu du stade DIDOT à PARIS (75014). Elle demande à CANAL+ AS de prévenir son adversaire du changement de terrain.

**N° 20007516 – CANAL+ AS / SPORT FOOT du 17/03/18.**

Après avoir pris connaissance de la pièce versée au dossier (courrier de SPORT FOOT), la Commission décide :

Match perdu par forfait à SPORT FOOT (0 but / 0 point) pour en attribuer le gain à CANAL + AS (5 buts / 4 points).

**Poule B****N° 20007886 – PLUG IT CLUB / CORMEILLES AC du 17/03/18.**

Après avoir pris connaissance de la pièce versée au dossier (courrier de CORMEILLES AC), la Commission décide :

Match perdu par forfait à CORMEILLES AC (0 but / 0 point) pour en attribuer le gain à PLUG IT CLUB (5 buts / 4 points).

**N° 20007887 – ALORA OCDE FC / GRENELLE PARIS AS du 17/03/18.**

Après avoir pris connaissance de la pièce versée au dossier (courrier de GRENELLE AS), la Commission décide :

Match perdu par forfait à GRENELLE FC (0 but / 0 point) pour en attribuer le gain à ALORA OCDE FC (5 buts / 4 points).

**N° 20007833 – CORMEILLES AC / GRENELLE PARIS AS du 24/03/18.**

En raison de l'occupation du terrain de CORMEILLES AC, cette rencontre est fixée au stade Louis Lumière N°2, 30 rue Louis Lumière à PARIS (75020), coup d'envoi à 11h00.

**Franciliens****Poule B****N° 20008151 – KROS AS / SEVRES FC 92 du 19/03/18.**

La Commission décide de reporter cette rencontre à une date ultérieure.

La Commission prend note du courrier d'ELLIPSE. Elle ne peut accéder à sa demande en raison de l'envoi très tardif des feuilles de matchs.

**Poule C****N° 20008251 – PITRAY OLIER PARIS 2 / BONDY AS du 15/03/18.**

La Commission décide de reporter cette rencontre à une date ultérieure.

**N° 20008247 – SOUM DE VANVES / SPORT O SOLIDARITE du 12/03/18.**

La Commission demande un rapport circonstancié à l'arbitre de la rencontre.

**Bariani****Poule A****N° 20010334 – PRODUCTEURS PASSOGOL / COCINOR du 15/03/18.**

Reprise du dossier,

La Commission prend note à nouveau du courrier de COCINOR mais ne peut donner une réponse favorable à la demande.

**Poule C****N° 20010513 – APSAP VILLE PARIS / ENA du 05/03/18.**

Reprise du dossier,

Considérant que les deux équipes ne se sont pas présentées suite à la fermeture du stade et qu'elles n'ont prévenu personne,

La Commission demande aux deux équipes de régler les frais de déplacement à l'arbitre, soit 23 € chacune. Elle décide de reprogrammer cette rencontre le 23/04/18 sur le terrain de l'APSAP VILLE PARIS.

**Prochaine réunion : mercredi 28 mars 2018.**